

Le 3 juin 2016, le commissaire à la lutte contre la corruption remettait à la Commission de l'administration publique une clé USB contenant les documents remis par une ancienne analyste du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports lors de son départ.

La Commission s'est engagée à rendre l'information publique dans un souci de transparence, en s'inspirant du cadre d'analyse de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les documents diffusés seront disponibles au fur et à mesure que les analyses pertinentes auront été effectuées. Veuillez noter que les documents sont, autant que possible, déposés dans leur version originale. Il est possible que des logiciels particuliers soient nécessaires pour ouvrir certains d'entre eux.

Pour consulter les documents, cliquez sur le lien suivant : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/documents-deposes/documents-remis-par-le-commissaire-a-la-lutte-contre-la-corruption.html>